

CABINET *C.N.*

N° 00417 /MJDHPPA-CAB

Brazzaville, le **25 MAI 2021**

Le Directeur de cabinet

A

Monsieur le Représentant Résident
du Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)
-BRAZZAVILLE-



Objet : Soit-transmis

Réf : Pro.Gouv./015/2021-05 du 04 mai 2021

Monsieur le Représentant Résident,

Comme suite à votre correspondance citée en objet, j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint, après objet rempli, le Plan de Travail Annuel (PTA) relatif aux activités d' « *appui à la promotion de la transparence, de la redevabilité et de la protection des droits humains* » qui seront réalisées conjointement en 2021.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'expression de ma considération distinguée.



Casimir NDOMBA
Casimir NDOMBA.-

CABINET *CJA*

N° 00417/MJDHPPA-CAB

Brazzaville, le 25 MAI 2021

Le Directeur de cabinet

A

Monsieur le Représentant Résident
du Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)
-BRAZZAVILLE-

Objet : Soit-transmis

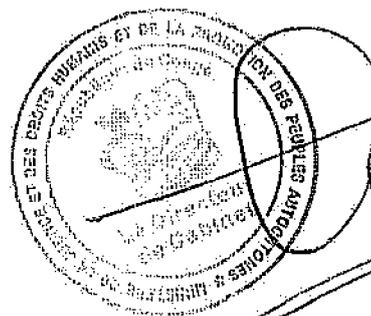
Réf : Pro.Gouv./015/2021-05 du 04 mai 2021.

Monsieur le Représentant Résident,

Comme suite à votre correspondance citée en objet, j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint, après objet rempli, le Plan de Travail Annuel (PTA) relatif aux activités d' « appui à la promotion de la transparence, de la redevabilité et de la protection des droits humains » qui seront réalisées conjointement en 2021.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'expression de ma considération distinguée.



Casimir Ndomba
Casimir NDOMBA.-



Pays : République du Congo

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2021

Projet : Appui à la promotion de la transparence, de la redevabilité et de la protection des droits humains

Piliers du Plan National de Développement (PND 2018-2021) :

Pilier 1 : « Renforcement de la gouvernance »;

Résultats du Plan Stratégique du PNUD 2018-2021 (PS) :

Solution type n°2: Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable

Effet(s) de l'UNDAF :

Effet 1 : D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré au plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire

Partenaires de réalisation : Ministère des Finances et du Budget; Ministère de la justice, des droits humains et des populations autochtone;

Parties Responsables : Direction générale des droits de l'homme; Commission nationale des droits de l'homme; (v) Haute autorité de lutte contre la corruption; Commission nationale de Transparence; Cour des Comptes et de discipline budgétaire; Parlement;

Description :

Depuis 2009, le Congo participe aux revues de l'EPU ainsi qu'à celle de la CEDAW (Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), au terme desquelles des recommandations en nombre croissant lui sont formulées d'une revue à l'autre. Le faible taux d'adressage des recommandations est identifié parmi les défis de l'Etat. D'autres défis de l'Etat en matière de gouvernance portent sur les faiblesses importantes qui touchent quasiment tous les secteurs de la gestion publique y compris dans le domaine de la protection des droits humains. De sorte que pour l'admission du Congo à la facilité élargie de crédit (FEC) accordée par la FMI en juillet 2019, l'une des conditions avait été « d'améliorer la gouvernance afin de lutter contre la corruption et d'accroître l'efficacité et la transparence de la gestion des ressources publiques, plus particulièrement dans le secteur pétrolier ». Dans cette optique, le Gouvernement du Congo a entre autres promulgué en 2017 une loi organique portant sur la transparence, qui dispose à son article 67 que « l'Etat et les autres administrations publiques appuient les initiatives des organisations de la société civile sur la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques ; l'Etat et les autres administrations publiques contribuent, conformément à la loi, à l'amélioration des capacités d'investigation de la presse nationale, publique et privée », à son article 68 que « l'Etat et les autres administrations publiques mettent à la disposition des organes de presse tous les documents nécessaires à la publication aisée de l'information financière, sous réserve des limites qu'impose la confidentialité de certaines informations légalement ou réglementairement protégées et à son article 69 que « l'Etat et les autres administrations publiques assurent la diffusion et la publication des débats budgétaires au Parlement ». Il a également créé et défini les attributions de la Commission Nationale de Transparence et la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption qui viennent s'ajouter à la Cour des Comptes et de

Discipline Budgétaire d'une part et du Parlement d'autre part pour former l'ensemble des institutions dédiées à la transparence et au contrôle de la gestion financière de l'Etat. Le Gouvernement du Congo a par ailleurs réhabilité la Commission nationale des droits de l'homme restée longtemps non fonctionnelle.

Afin d'accompagner les efforts du pays en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, le PNUD a signé en 2015 avec le ministère en charge de la justice un premier PTA portant sur la formation des Parties prenantes à l'élaboration des rapports de revue de l'EPU. En 2020, une LOA a été signée entre le PNUD et la CNDH qui a entre autres porté sur (i) la mise en place d'une unité de monitoring des droits de l'homme, (ii) la création d'un Centre national de documentation sur les droits de l'homme et (iii) la campagne d'information, éducation et communication sur le respect des droits de l'homme dans le contexte de l'application des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19. Le PNUD a également amorcé en 2020 le renforcement des capacités de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et celles de la Commission nationale de Transparence. En 2021, le PNUD a prévu de poursuivre son accompagnement aux institutions nationales dans les deux domaines des droits humains, de la redevabilité et de la transparence dans la gestion publique en soutenant notamment : (a) la préparation de les revues à mi-parcours de l'EPU et de la CEDAW prévues cette année, en opérationnalisant la plateforme de monitoring de l'EPU, (b) le lancement des activités du centre national de documentation sur les droits de l'homme et autres activités d'information, éducation et communication sur la protection des droits humains et la lutte contre la COVID-19, (c) la formation de la société civile et des médias dans le domaine des processus budgétaires, (d) l'appui à l'élaboration et/ou la mise en œuvre des stratégies desdites institutions missionnées pour promouvoir la transparence et le contrôle de la gestion publique. Tel est l'objet du présent Plan de Travail Annuel (PTA) de 2021.

Période couverte par le Programme : **2020- 2024**

Composante du Programme : **III « Promotion des droits de l'homme et de l'accès a la justice pour la redevabilité et la transparence**

Titre du projet : **Appui à la promotion de la transparence, de la redevabilité et de la protection des droits humains**

Durée du projet: **12 moi** (janvier-décembre 2021)

Modalité d'exécution : **DIM**

Budget estimatif : **75 000 \$US**

(40 704 750 FCFA)

Ressources allouées :

▪ PNUD : 75 000 \$US

▪ Gouvernement : en nature

Approuvé au nom de :

Gouvernement,

M. Aimé Ange Wilfrid BININGA
Ministre de la Justice, des Droits
Humains et des Peuples Autochtones

Signature

Date

20/5/2021

PNUD,

M. Maleye DIOP,
Représentant Résident

Signature

Date

6/5/2021

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2021

Résultats attendus	Activités planifiées	Période				Budget Planifié			
		T 1	T 2	T 3	T 4	Parties Respon sables	Source de fonds	Description	Montant (\$US)
<p>Résultat 1 (Résultat3 du CPD): Les droits humains et des personnes vulnérables et la redevabilité sont promus</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a amélioré ses capacités pour exécuter les fonctions ... de manière inclusive, efficace et responsable. <p>Base line : 0 formation</p> <p>Cible : 1 formation</p> <ul style="list-style-type: none"> La CCDB dispose de capacités améliorées pour le contrôle de l'exécution des budgets. 	<p>Produit 1.2 du CPD : Les processus parlementaires et la cour des comptes et de discipline budgétaire sont renforcées pour promouvoir l'inclusion, la transparence et la responsabilité</p> <p>Produit 1.3 du CPD : Les organisations de la société civile ont la capacité technique d'exercer efficacement leur rôle en matière de participation et d'obligation de rendre compte dans la définition et le suivi des politiques publiques aux fins de promouvoir les principes de transparence dans la gouvernance.</p>								
	<p><u>Activité 1</u> : Elaboration des documents de base des activités</p>					MJDHPA PNUD	PNUD	Coûts logistiques d'un mini atelier de validation des notes conceptuelles et TDRs des activités	1 000
	<p><u>Activité 2</u> : Organisation d'un atelier de sensibilisation sur la transparence, la redevabilité et les missions des acteurs du contrôle budgétaire de l'Etat, de lutte contre la corruption et la promotion de la transparence dans la gestion publique (<i>Cour des comptes et de discipline budgétaire, Commission nationale de transparence, HALC, Parlement, médias et société civile</i>)</p>					MJDHPA PNUD	PNUD	Honoraires des consultants formateurs	5 000
							PNUD	Frais de logistique de l'atelier (location salle, kits des participants, couverture médiatique, traiteur)	5 000
	<p><u>Activité 3</u> : Organisation d'un séminaire de formation sur l'éthique et la redevabilité dans la fonction publique, au profit des responsables des ressources humaines des ministères et des institutions publiques</p>					VPM DGRE PNUD	PNUD	Honoraires des formateurs	5 000
							Coûts de logistique de l'atelier	5 000	

<p>Base line : 0 formation</p> <p>Cible : 1 formation</p>	<p>Activité 4 : Organisation de la journée internationale de la lutte contre la corruption</p>		HALC PNUD	PNUD	Frais de logistique de l'atelier (location salle, kits des participants, couverture médiatique, traiteur)	5 000
<p>▪ Nombre d'ONG (a) et d'organisations professionnelles des médias appuyés pour assumer leurs rôles respectifs prévus par la loi sur la transparence et la responsabilité en matière de gestion des finances publiques.</p> <p>Base line : 0 formation</p> <p>Cible : 1 formation</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de recommandations de l'EPU et de la CEDAW mises en œuvre, notamment en matière d'égalité des genres et de protection des droits des groupes vulnérables <p>Base line : 0 recommandation</p>	<p>Sous-Total 1</p> <p>Produit 1.4: Le ministère de la Justice et des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme ont amélioré leurs capacités pour l'utilisation et la mise en œuvre effectives des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU), de la CEDAW et d'autres organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme.</p> <p>Activité 1 : Séminaires de formation des acteurs de préparation de la revue à mi-parcours de l'EPU et de la CEDAW (formation à l'EPU et à la CEDAW, au monitoring de l'EPU et de la CEDAW)</p>		Minist. Justice, MPFIFD PNUD	PNUD PNUD	Mini atelier d'élaboration & validation des notes conceptuelles et TDRs du séminaire Honoraires des formateurs Frais de logistique de l'atelier (location salle, kits des participants, couverture médiatique, traiteur)	1 000 5 000 5 000
	<p>Activité 2 : Coaching et encadrement des activités de renseignement sur la plateforme de monitoring de l'EPU et de la CEDAW pour la mise en œuvre des recommandations des revues de 2018</p>		CNDH PNUD	PNUD	Frais des descentes, d'encadrement et de suivi de la mise en œuvre des recommandations (dans les ministères et autres entités détentrices d'obligations des droits humains)	7 000
	<p>Activité 3 : Appui à l'organisation par le centre de documentation d'une exposition sur les textes de protection</p>		CNDH PNUD	PNUD	Coûts de reproduction et de diffusion des documents sur les droits humains (textes, ouvrages, articles,	2 000

